

ECOLE MATERNELLE
1 RUE DE QUERCY
63730 MIREFLEURS

Procès-verbal du conseil d'école du 19 mars 2026

Personnes présentes :

M.VEGA, Maire de Mirefleurs.

Mme MAUBROU adjointe à la vie scolaire,

Mmes MOREAU, BOURDENX, LOPEZ, M. LAROCHE, JOUVE, représentants des parents d'élèves,
Mmes DECOMBAS Isabelle, PRADIER Sandrine, SALVY Isabelle, enseignantes.

Personnes excusées :

Mme ROMEUF, Inspectrice de l'Education Nationale.

Mme CAPELLI, représentante des parents d'élèves.

Présentation de la charte du parent élu.

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 14 octobre 2025 :

Le procès-verbal du conseil d'école a été approuvé par les membres du Conseil, mis en ligne sur le site de la mairie, affiché à l'école et envoyé à chaque famille de manière numérique.

2) Prévision des effectifs pour la rentrée 2026 :

A ce jour, il est prévu :

- 15 ou 16 PS.

- 23 MS

- 25 GS soit 64 enfants à l'école maternelle.

Les répartitions ne sont pas encore faites, nous en reparlerons au 3ème conseil d'école.

L'équipe pédagogique reste la même l'année prochaine.

Concernant les dérogations demandées en mairie pour inscrire les enfants dans une autre école que celle de la commune, elles sont remises aux familles avec un avis défavorable.

2) Inscriptions à l'école maternelle :

Les parents des nouveaux arrivants doivent d'abord se rendre en mairie munis du livret de famille dès à présent. Les inscriptions administratives se feront ensuite sur rendez-vous à l'école maternelle (**livret de famille, carnet de santé et attestation du médecin relative aux 11 vaccins obligatoires**) du **4 mai au 5 juin 2026**.

Une porte ouverte de l'école maternelle permettra aux futurs élèves de PS de visiter l'école dans le courant du mois de juin (un soir de semaine ou samedi matin).

4) Organisation du temps scolaire :

Vote concernant l'organisation scolaire : à Mirefleurs il s'agit de la semaine de 4 jours. Vote à l'unanimité des membres du conseil d'école pour conserver cette organisation.

5) Exercice de sécurité :

Un nouvel exercice confinement a eu lieu le 5 février 2026 en présence de la municipalité : Confinement au sein de chaque classe, portes et fenêtres fermées à clé et dans la pénombre, Pas de peurs, pleurs de la part des enfants à qui l'on explique ce qu'il se passe. Un mot d'informations à été transmis aux familles.

Un exercice aura lieu au 3^e trimestre, certainement en fin de sieste pour pouvoir juger de l'évacuation du dortoir côté route.

Un exercice sur le temps péri scolaire a été effectué sur le temps de cantine.

Un autre exercice PPMS (risques météorologiques et séisme) aura aussi lieu en fin d'année.

6) Budget :

Le budget de l'école a été préparé par l'ancienne municipalité et sera voté le 2 avril 2026.

7) Participation à une étude sur demande de l'Education Nationale :

Etude sur le développement sociocognitif des enfants âgés de 3 à 6 ans. Plusieurs écoles du secteur participent à cette étude. Les parents de l'école maternelle recevront une information et une demande d'autorisation écrite pour la participation ou non de l'enfant à cette étude.

Si les parents ont des questions, ils peuvent s'adresser aux représentants des parents d'élèves qui vont prendre contact avec la personne en charge de cette étude.

7) Activités :

Travail autour de l'eau (SMVVA) : 4 animations (intervenante Olympe) pour les élèves de MS et de GS

10 novembre : étude de l'eau domestique : de la rivière au robinet de la maison.

23 / 26 février : étude des états de l'eau et du cycle de l'eau

16 mars : étude des cours d'eau, de la source à l'océan, les poissons et la loutre

24 avril : sortie à l'éco pôle sur la journée avec Olympe (pêche / parcours / recherche).

13 novembre 2025 : Spectacle « Tarte à la ferme » pour débiter le projet sur la ferme. Les enfants ont adoré. Spectacle financé par ELAN (400€).

12 décembre 2025 : Spectacle de Noël « Un très heureux Noël » par « LÉZ'arts vivants », spectacle interactif que les enfants ont beaucoup aimé. Spectacle financé par la coopérative de l'école.

19 décembre 2025 : le père Noël est passé, mais les enfants n'ont pas été assez rapides pour le voir. Celui-ci a déposé des cadeaux pour l'école d'une valeur de 950€ (bac à eau, casques audios, boîte à histoires), les enfants ont été très enthousiastes.

Janvier 2026 : les enfants ont travaillé sur les dessins qui seront présent sur les sacs en coton vendus auprès des parents.

6 mars : Les élèves de GS, ainsi que ceux de CP de l'élémentaire sont allés au stadium Jean Pellez pour faire de l'athlétisme. Bus : financé par la mairie.

19 mars : Les élèves de MS et GS sont allés à l'Arténium pour les jeux de lutte (financé par l'USEP école maternelle). Bus : mairie.

26 mars : Les MS et GS iront à Vulcania. Bus financé par la municipalité et la sortie par l'USEP. Le matin les enfants auront une randonnée contée (MS) ou une course d'orientation (GS) et les deux sections iront à la cité des sciences l'après-midi

19 mai : Projet danse avec Tradamuse (entraînement 2x par semaine). Un bal va être organisé à l'espace des Chanvre à Saint-Maurice, chaque enfant montrera les danses apprises à l'école puis invitera ses parents à danser avec lui. A 18h, il y aura une 1ère session pour les PS et à 19h une 2ème session avec les MS et les GS. L'entretien de la salle, après la soirée sera pris en charge par la municipalité. (Coût de 200 euros)

19-28 mai : Le retour des « 10 jours sans écran », avec des ateliers parents / enfants certains soirs et souhait de faire une action commune avec l'élémentaire (encore à définir).

19 juin : Journée avec le SMVVA au CPIE Clermont-Dômes. Le matin, exposition des activités faites en classe et l'après-midi des activités extérieures autour de différents thèmes.

20 juin : Avant la kermesse organisée par l'ELAN, les enfants chanteront des chansons apprises à l'école.

25 juin : Les trois classes de l'école iront à la ferme de Montpeyroux, traite, visite et atelier sont prévus.
Le projet du blé au pain sera relancé l'année prochaine suite à la fermeture de la boulangerie mobile.

Labellisation E3D « école en démarche de développement durable » : Actuellement l'école est labellisé niveau 1 et elle est en cours pour être labellisé niveau 2, ce qui implique la poursuite des actions de tri (bonnes acquisitions auprès des enfants), des infrastructures dans la cour comme des petits bancs pour les moments calmes, le jardin, le rajout de la collecte de cartouche d'encre (en partenariat avec la mairie), projet d'un pique-nique zéro déchet, installation d'un hôtel à insectes... Le motoculteur va être passé pendant les vacances pour que le jardin soit opérationnel après les vacances.

8) Information :

La sonnette située près de la porte d'entrée (côté garderie) sonne directement dans la classe de Mme Pradier, de ce fait, il est demandé aux parents de faire un seul appui bref et d'attendre que quelqu'un puisse venir car le bruit de la sonnette perturbe les enfants. Il a été vu avec la mairie de décaler cette sonnette dans la salle de motricité afin que toutes les maitresses puissent l'entendre et venir à la porte.

9) Questions des parents :

Présence d'un feu tricolore dans le réfectoire : les enfants ont demandé pourquoi il y avait un feu tricolore dans le réfectoire, il a été expliqué que celui-ci avait été utilisé il y a quelques années lorsqu'il y avait beaucoup de bruit dans le réfectoire. Celui-ci était rouge si le niveau sonore était trop élevé, vert si le niveau sonore était convenable. Il a été testé un jour pour que les enfants puissent le voir en marche. Il n'est pas utilisé au quotidien.

Installations autour de l'école (d'ici avril/mai) : des bancs sont prêts à être installés (le lieu exact n'a pas encore été approuvé) et un garage à vélo sera face à la porte de la garderie.

Sécurité autour du container à verre : il n'y aura pas de protection supplémentaire, les enfants n'ont pas à être dans cette zone. Il a également été noté que les enfants ne devraient pas courir dans le champ proche du jardin de l'école.

Communication avec le périscolaire : si un message général doit être communiqué, celui-ci doit se faire par la mairie. Il n'y a pas de système similaire à toute mon année.

Mise en place sieste pour les MS : Aujourd'hui, ce n'est pas évident d'organiser des siestes pour les MS de la classe de PS/MS car celles-ci se feraient au détriment du temps d'apprentissage. Pour l'année prochaine, les maitresses verront comment faire s'il y a de nouveau une classe de PS/MS.

Sorties dans Mirefleurs : elles seront mises en place seulement s'il y a un vrai but pédagogique.

Médecine de l'école : Les élèves de PS ont été vu par la PMI le 16 et 17 mars. Les MS ne seront pas vu par la PMI, sauf si la maitresse fait des demandes particulières.

Pour les GS, il n'y a pas encore de date validée avec la médecine scolaire, mais Mme Pradier en espère une.

Publications dans l'application « toute mon année » : les maitresses vont voir pour mettre plus d'éléments d'art.

Aide si besoin : Les parents volontaires pourront aider à rentrer les livres de la bibliothèque dans une application et potentiellement des plants pour le jardin.